

**nouveau :
l'association a son site Internet**



BOIS LE ROI

ENVIRONNEMENT ... QUALITÉ DE LA VIE

Association agréée pour la protection de l'environnement
BP 47 77 590 BOIS LE ROI

<http://blr.environnement.free.fr/>

Bulletin n° 24

Janvier 2004

Bonne année 2004 !

Nos souhaits :

- des habitants bien informés
- des problèmes bien posés
- des solutions adaptées et durables
- une participation élargie
- une qualité de la vie
et un environnement préservés !

Nous nous efforcerons d'apporter, avec le concours d'un nombre encore plus grand d'habitants, notre contribution à la réalisation de ces souhaits.

Nous vous adressons à tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année. Vous trouverez ci-après les dernières nouvelles sur les différents thèmes d'actualité abordés par l'association. Pour mieux vous informer, un site Internet a été créé :

<http://blr.environnement.free.fr/>

Le conseil d'administration

Extension Champion

Suite à des récentes réunions, l'une avec les bâtiments de France, l'autre avec le maire de Chartrettes, Dominique Audemar, Yvon Dupart accompagnés de Robert Gervais ont pu constater que les nouveaux plans de ce magasin avaient pris en compte certaines des demandes formulées. La hauteur maximum à l'endroit des 70 m² de bureaux en mezzanine a été ramenée de 8m50 à 7m45 et les bandes vertes ont été enlevées. L'alternance de bardage en bois et en métal apporte un léger mieux sur une architecture d'ensemble qui reste très médiocre. Le permis de construire a été accordé en décembre.

Route de Bourgogne

Le dossier est scindé en deux tranches. D'une part, de la croix de Vitry jusqu'au rond point de l'avenue de la Forêt, d'autre part de ce carrefour jusqu'à la croix de Toulouse. Les procédures en cours concernent seulement la première tranche. Une enquête publique portant sur l'acquisition des terrains et la cohérence avec le PLU se déroulera du 18 décembre au 17 janvier (document en mairie de Bois le Roi). Suite à cette enquête publique, une déclaration d'utilité publique sera prise. Le dossier repassera devant la commission des sites (l'avis actuel du ministre de l'environnement est réservé sur le fait que cela risque de transformer la RD 138 en voie péri urbaine de Bois le Roi ! Il y aura aussi des sondages archéologiques sur 1m de profondeur. Suivront les appels d'offres pour les deux ronds points. Le chantier si tout va bien commencera début 2005.

Nous ne savons pas d'où vient cet argument qui consiste à dire que les aménagements de la RD 138 risquent de détourner une partie de la circulation interne de Bois le Roi. On ne voit pas qui demain pour se rendre d'un point à un autre de Bois le Roi sortirait de Bois le Roi et emprunterait la RD 138 même équipée de rond-points.

Contournement de Melun

Le dossier du contournement de Melun par le nord et par le sud qui vient d'être approuvé par les communes concernées comporte la réalisation des 3 nouveaux ponts sur la Seine dont un qui permettrait de relier

les voies à l'Est de Melun avec la Table du Roi. Il est très important que nous en sachions plus sur ces projets et que nous nous manifestions le plus tôt possible.

Le nouveau forage

L'eau du nouveau forage qui descend jusque dans la nappe de Champigny est très bonne et ne présente pas d'atrazine. Les travaux devraient être terminés pour Pâques. L'installation de pompage actuel sera conservée et maintenue en état de marche. Il est prévu de la faire fonctionner une ou deux heures par jour et de mélanger son eau avec celle du nouveau puits qui serait sollicité, lui, 8 ou 10 heures par jour.

Déchets

Le ramassage des monstres donne lieu à des amas sur les trottoirs dont certains plusieurs jours avant la date prévue de ramassage. Les quantités sont très importantes. On constate que cette collecte est beaucoup utilisée pour se débarrasser de déchets verts. Compte tenu du coût (les encombrants vont en décharge ultime), cette solution est à revoir. Faut-il maintenir une telle collecte alors qu'il y a maintenant une déchetterie gérée par notre syndicat de ramassage et de traitement des ordures ? Ne faut-il pas prévoir simplement une ou deux fois par an une benne pour les déchets verts ?

Projet d'aménagement de la place de la Gare

L'association a représenté à la municipalité un projet d'aménagement de la place de la Gare. L'idée de marquer l'espace en plantant 6 grands arbres sous lesquels pourra notamment se tenir le marché et de réserver en permanence cet espace aux piétons est très bien accueillie. Les circulations piétons supposent que le carrefour Paul Doumer / Avenue Foch soit revu et que les propositions d'aménagement de ce carrefour que l'association avait émises, il y a 4 ans, soient reprises.

Le département est entrain de travailler sur l'avenue Paul Doumer, et la place de la Gare. L'association souhaite être associée à ce projet et pouvoir apporter des remarques constructives avant qu'il ne soit arrêté.

Aménagement aux alentours des écoles

La commission municipale a émis un avis favorable sur les propositions d'aménagement du quartier des écoles que nous avons présentées lors de l'assemblée générale de septembre dernier. Les travaux rentreront dans le cadre d'un nouveau contrat triennal de voirie et seront réalisés en 2005.

Bord de Seine

Pour préserver la continuité d'une promenade Piétons/vélos qui va de Melun à Samois et éviter que le quai Olivier Métra soit utilisé comme voie de passage par les voitures, à la demande de 'Bois le Roi environnement' et des 'riverains du bord de seine', la mairie est prête à installer, au milieu de la voie, un rétrécissement à 3 mètres et un dispositif mécanique amovible dissuasif. La signalisation serait changée et, de chaque côté, les panneaux actuels seraient remplacés par le panneau 'impasse'. Un courrier a été envoyé par la mairie à l'association pour confirmer cette solution. La mairie tient à ce que cet aménagement se fasse dans un climat consensuel.

Bulle du stade

L'association regrette qu'il n'y ait pas eu une concertation avec elle avant installation de ce type d'équipement dont personne n'apprécie l'esthétique. A chaque fois qu'il y a concertation sur un dossier, celui-ci en ressort généralement amélioré.

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en décembre, des modifications vont être apportées au projet de PLU. Une nouvelle réunion de concertation avec l'association va être organisée fin janvier par la mairie.

Sur vos agendas : Dimanche 25 janvier

Ile de France Environnement organise le dimanche 25 janvier une manifestation contre les nuisances aériennes sonores et atmosphériques. Les thèmes en sont : - limitation immédiate du nombre de mouvements aériens en Ile de France - arrêt des vols de nuit - refus de nouvelles pistes à Roissy - décision immédiate pour la création d'un aéroport de dégagement en dehors de l'Ile de France. Cette manifestation partira à 14h du champ de mars pour se disperser vers 18h place Denfert Rochereau. Hormis sur le quatrième thème qui reporte le problème un peu plus loin, ce qui, pour des associations de défense de l'environnement, n'est pas acceptable, Bois le Roi Environnement s'associe à cette manifestation et vous invite à y participer.

Samedi 20 mars

Prochaine réunion d'information et d'échange ouverte à tous organisée par Bois le Roi Environnement Qualité de la vie à 17h en mairie de Bois le Roi.